

Technicien supérieur géomètre topographe option cabinet de géomètre, option entreprise de travaux publics

RNCP1829 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	231n
Formacode(s)	12225
Code(s) ROME	F1107
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	10/02/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 18 à former et organiser l'évaluation et 5 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACTION FORMALYS	45075896600037	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800060	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800010	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800044	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200108	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200579	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200686	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200967	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp1829-technicien-superieur-geometre-topographe-option-cabinet-de-geometre-option-entreprise-de-travaux-publics/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Au sein d'un cabinet de géomètre-expert, le technicien supérieur géomètre topographe (TSGT), option cabinet de géomètre, réalise des levés topométriques à partir d'éléments fixes, existants et durables sur le terrain, afin de procéder à l'établissement de plans topographiques.

A partir de ces plans, il rédige des documents déterminant la propriété immobilière : bornage et division de terrains.

Technicien de la mesure, le TSGT est associé aux projets d'aménagement immobilier qui l'amènent à réaliser des tâches de topographie, de conception de projets, de maîtrise d'œuvre, de division immobilière, par exemple. Dans ces cas-là, il sera intégré à des équipes pluridisciplinaires (urbanistes, architectes, paysagistes, spécialistes de l'environnement, ingénieurs VRD).

La décentralisation a transféré aux collectivités, régions, départements, communes, de nombreuses compétences relevant antérieurement des attributions de l'Etat. Dans ce contexte, le TSGT accompagne ces collectivités en matière d'urbanisme, qu'il s'agisse :

- d'urbanisme réglementaire pour l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme réglementaire (SCOT - schéma de cohérence territoriale, PLU - plan local d'urbanisme, cartes communales) ;
- d'urbanisme opérationnel pour participation au montage d'opérations d'aménagement de zones urbaines ou de quartiers (ZAC, lotissements, réorganisation foncière, rénovation et requalification d'espaces publics).

Le TSGT réalise les demandes d'autorisations d'occuper le sol : permis d'aménager, certificat d'urbanisme, etc.

Il intervient pour les communes pour optimiser la gestion du patrimoine foncier. Pour ce faire, il établit des plans topographiques, de délimitation, d'alignement, prépare les dossiers d'acquisition et de cession, dresse les états et plans parcellaires.

Il est également partenaire des élus locaux dans la mise en place et l'alimentation en données des SIG (système d'information géographique).

Il intervient aussi sur des missions d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre en matière de voirie et de réseaux, d'infrastructures, de récolement des ouvrages, etc.

L'activité s'exerce à la fois à l'extérieur et au bureau du géomètre-expert.

Les horaires sont adaptés à la spécificité des chantiers qui peuvent impliquer aussi des déplacements en milieu rural et urbain.

Le TSGT reçoit les consignes et rend compte à son supérieur hiérarchique (géomètre-expert et/ou cadre).

Collaborateur direct de l'ingénieur ou du conducteur de travaux, le TSGT-ETP participe principalement aux implantations d'ouvrages, sur des chantiers de travaux publics.

Il réalise, en outre, des levés topométriques à partir d'éléments fixes, existants et durables sur le terrain afin d'établir des plans topographiques.

Il effectue le suivi des travaux sur chantier : suivi d'ouvrages, métrés alimentant la comptabilité de chantiers en groupement et suivi des contrôles qualité.

Il participe à l'élaboration des devis et aux études de prix.

Il est amené à organiser et gérer des équipes de topographie.

Il doit s'adapter aux mutations professionnelles résultant de l'évolution technique et réglementaire.

Son action intègre la démarche qualité interne et externe, ainsi que la prise en compte des contraintes d'environnement.

Le TSGT-ETP exerce son activité sur chantier et en bureau.

Le travail se fait dans des conditions variées. Le TSGT-ETP peut être amené à exercer ses fonctions :

- dans des lieux tels que la montagne, les souterrains, les voies de circulations (routes, voies ferrées, canaux, etc.), les milieux urbains ou ruraux, les égouts, etc. ;
- suivant des horaires modulables (contraintes liées à la planification de chantier, aux délais d'exécution, au travail posté, etc.) ;
- sous des conditions météorologiques et d'environnement exceptionnelles (pluie, neige, froid, chaleur, poussières, bruit, etc.) ;
- sur des sites éloignés occasionnant des déplacements de moyennes et longues durées.

Il doit faire preuve de minutie, de précision, de rigueur, associée à un sens de l'organisation et de prise d'initiatives.

Il doit être attentif et soigneux dans l'utilisation et l'entretien d'un matériel coûteux.

Il doit, en outre, présenter une bonne aptitude physique (station debout prolongée, marche en terrain accidenté en portant le matériel), des capacités relationnelles au sein de l'équipe et avec la clientèle, l'encadrement, ainsi que des compétences rédactionnelles.

L'activité s'exerce à la fois à l'extérieur sur les chantiers, dans les bureaux de chantier et/ou à l'agence de l'entreprise...

Les horaires sont adaptés à la spécificité des chantiers qui peuvent impliquer aussi des déplacements.

Le TSGT reçoit les consignes et rend compte au directeur de travaux, aux conducteurs de travaux ou au chef d'agence.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Certificats de compétences professionnelles communs aux deux options.

1. Réaliser des levés et des plans topographiques :

- effectuer des levés topographiques ;
- effectuer les calculs topométriques liés aux levés ;
- réaliser des dessins topographiques.

2. Réaliser des études d'infrastructures et des implantations :

- effectuer les métrés des études d'infrastructures ;
- réaliser les plans et les calculs topométriques liés aux études d'infrastructures ;
- réaliser des implantations d'infrastructures.

Pour l'option cabinet de géomètre :

3. Réaliser des études foncières et établir des documents d'architecture :

- réaliser les relevés, les plans d'architecture et les calculs associés ;
- réaliser les études foncières, les plans et les calculs associés ;
- exploiter des pièces écrites à caractère foncier.

Pour l'option entreprise de travaux publics :

4. Réaliser les opérations topographiques spécifiques et des études en entreprise de travaux publics :

- réaliser des implantations d'infrastructures ;
- réaliser les opérations topographiques spécifiques en entreprise de travaux publics ;
- réaliser des études en entreprise de travaux publics.

Blocs de compétences

RNCP1829BC01 — Réaliser des levés et des plans topographiques :

LISTE DE COMPÉTENCES

- effectuer des levés topographiques ;
- effectuer les calculs topométriques liés aux levés ;
- réaliser des dessins topographiques.

RNCP1829BC02 — Réaliser des études d'infrastructures et des implantations :

LISTE DE COMPÉTENCES

- effectuer les métrés des études d'infrastructures ;
- réaliser les plans et les calculs topométriques liés aux études d'infrastructures ;
- réaliser des implantations d'infrastructures.

RNCP1829BC03 — Pour l'option cabinet de géomètre : Réaliser des études foncières et établir des documents d'architecture :

LISTE DE COMPÉTENCES

- réaliser les relevés, les plans d'architecture et les calculs associés ;
- réaliser les études foncières, les plans et les calculs associés ;
- exploiter des pièces écrites à caractère foncier.

RNCP1829BC04 — Pour l'option entreprise de travaux publics : Réaliser les opérations topographiques spécifiques et des études en entreprise de travaux publics :

LISTE DE COMPÉTENCES

- réaliser des implantations d'infrastructures ;

- réaliser les opérations topographiques spécifiques en entreprise de travaux publics ;
- réaliser des études en entreprise de travaux publics.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- cabinets de géomètres-experts ;
- entreprises de géomètres topographes ;
- entreprises de travaux publics ;
- certains bureaux d'études.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- géomètre topographe ;
- technicien géomètre topographe ;
- technicien supérieur géomètre topographe ;
- géomètre d'entreprise ;
- géomètre de chantier.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Détenir l'AIPR « Concepteur » (AIPR = Autorisation d'intervention à proximité des réseaux - catégorie concepteur).

Arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement : relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 784 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X70 — Géomètres · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 888
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X70 — Géomètres B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 10/02/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37104, RNCP37100

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1829/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	17
Parcours menés à terme	16
Taux d'achèvement	94 %
Période	02/2022 – 09/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	44
Montant total engagé	143 118 €
Coût moyen par dossier	3 253 €
Durée moyenne	240 h
Période	11/2020 – 02/2023
France compétences	54 %
Entreprise	18 %
France Travail	16 %
Reste à charge titulaire	12 %
Régions	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.